



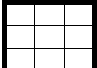
<b>Conditions générales</b>	
<p>- Tout travail non inclus au service commandé sera facturé.</p> <p>- Le client est responsable du matériel loué et/ou prêté pendant toute la durée de l'événement, montage et démontage inclus, et sera facturé pour tout bris, dommage ou vol de ce dernier.</p> <p>- Toute plainte, pour bris ou mauvais fonctionnement, doit être rapportée immédiatement à un représentant du Centre; en cas de réclamation, un avis écrit <b>détaillé doit être reçu dans les 10 jours suivant la fin de l'événement.</b></p>	

<p>- Ce bon de commande, dûment rempli en lettres moulées, <u>ainsi que le paiement approprié</u> doivent être reçus <b>avant la date butoir par la poste ou par télécopieur.</b></p> <p>- <b>Toute demande reçue après ce délai sera assujettie à des frais supplémentaires de 25 %.</b></p> <p>- Les demandes sur place ne peuvent être garanties.</p>	<b>Date butoir avant 16 h 30 :</b> vendredi, 8 octobre 2010
	<b>N° événement :</b> 003282-15
	<b>Secteur :</b> 400AB
	<b>Réservé administration :</b>

<b>Événement :</b>	Événement bâtiment Contech		<b>Du :</b>	mardi, 26 octobre 2010
			<b>Au :</b>	mercredi, 27 octobre 2010
<b>Compagnie :</b>	N° stand :			
	N° de commande émis par votre compagnie :			
<b>Adresse :</b>	Contact sur place :			
	Cellulaire :			
<b>Ville :</b>	<b>Pays :</b>	Commandé par :		
<b>Province :</b>	<b>Code postal :</b>	Courriel :		
<b>Téléphone / poste :</b>	Télécopieur :			

Description des services	Avant 16 h 30		Après 16 h 30		Quantité	Montant
	vendredi, 8 octobre		vendredi, 8 octobre			
Internet - Accès principal pour le 1er équipement (ordinateur, routeur, etc.) - câble inclus - 1 GO	300.00 \$	unité	375.00 \$	unité		
Internet - Accès principal supplémentaire pour chaque équipement complémentaire (câble inclus)	125.00 \$	unité	156.25 \$	unité		
Internet - Accès secondaire pour chaque équipement complémentaire (câble et commutateur non inclus)	75.00 \$	unité	93.75 \$	unité		
Commutateur	85.00 \$	unité	106.25 \$	unité		
Câble RJ-45	15.00 \$	unité	18.75 \$	unité		

Internet - accès sans fil	250.00 \$	événement	<b>Important : aucun bon de commande à compléter.</b>	<a href="http://www.convention.qc.ca">www.convention.qc.ca</a>
Internet - accès sans fil	100.00 \$	par jour		
Internet café - heure	7.99 \$	par heure		
<p><b>Le client devra payer sur place par carte de crédit à partir de son ordinateur.</b></p> <p><b>Pour activer la session WIFI, sélectionner le réseau "Centre des Congrès" et saisissez votre information de facturation.</b></p>				

<b>Plan :</b>	<b>Stand standard</b> oui / non	<b>Dimensions :</b> X	<b>Instructions spéciales :</b>
	<b>Si stand en flot, joindre plan</b>		
Allée	<p>- Indiquer d'un X l'endroit où vous voulez le service.</p> <p>- Indiquer les numéros des stands adjacents.</p> <p>- Si le plan n'est pas fourni, le service sera amené à un emplacement à notre discrétion.</p> <p>- Après l'installation du service, tout déplacement sera facturé.</p>		

- L'accès Internet filaire partagé est à 10Mbps. Le transfert de données total alloué sur l'accès principal du 1er équipement et des accès additionnels s'y rattachant est de 1 Giga octet. Tout dépassement sera facturé au tarif en vigueur. Le commutateur n'est pas inclus avec l'accès secondaire pour équipement complémentaire.

- Étant donné la nature d'Internet, la Société du Centre des congrès de Québec ne peut garantir aucun niveau de performance au-delà de sa passerelle.


- La Société n'est pas responsable envers le client ou toute autre personne de tout dommage aux logiciels ou au matériel, résultant d'une modification à la configuration des logiciels, d'un virus informatique, du contenu, de l'utilisation, de la validité ou de la qualité des services fournis par l'entremise du réseau Internet, d'une panne du réseau Internet, de la perte ou destruction des données par intrusion ou autrement ou de l'interception non autorisée de communications ou de délais dans leur transmission ou réception, de la perte d'occasions d'affaires, de revenus ou de profits.

- Les points d'accès sans fil sont strictement interdits à moins d'autorisation spéciale donnée par la Société.

- Il est strictement interdit de redistribuer les services Internet du Centre.

- La Société pourra débrancher tout équipement causant un problème à son réseau informatique jusqu'à ce que le problème soit réglé à sa satisfaction.

Aucun remboursement sans avis écrit reçu avant 16 h 30 le :	Sous-total	
<b>mardi, 19 octobre 2010</b>	TPS 5 % du sous-total	+
	Somme partielle	=
No TPS : 13613 7569 RT-0001	TVQ 7,5 % de la somme partielle	+
No TVQ : 1015815911 TQ0001	<b>Grand total (\$ CA)</b>	=

<b>Toute demande de service d'Internet est payable uniquement par carte de crédit</b>		
No de carte :	Sélectionner	
Date d'expiration :	Nom du titulaire :	Signature du titulaire :

<p>Je déclare et reconnais avoir lu, examiné, compris et accepté toutes les clauses ci-dessus, ainsi que les termes et conditions applicables aux services, et y avoir consenti librement.</p> <p>La date de réception au Centre des congrès de Québec prévaut pour la tarification finale.</p>		<b>Réservé administration</b>
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
	aaaa-mm-jj	